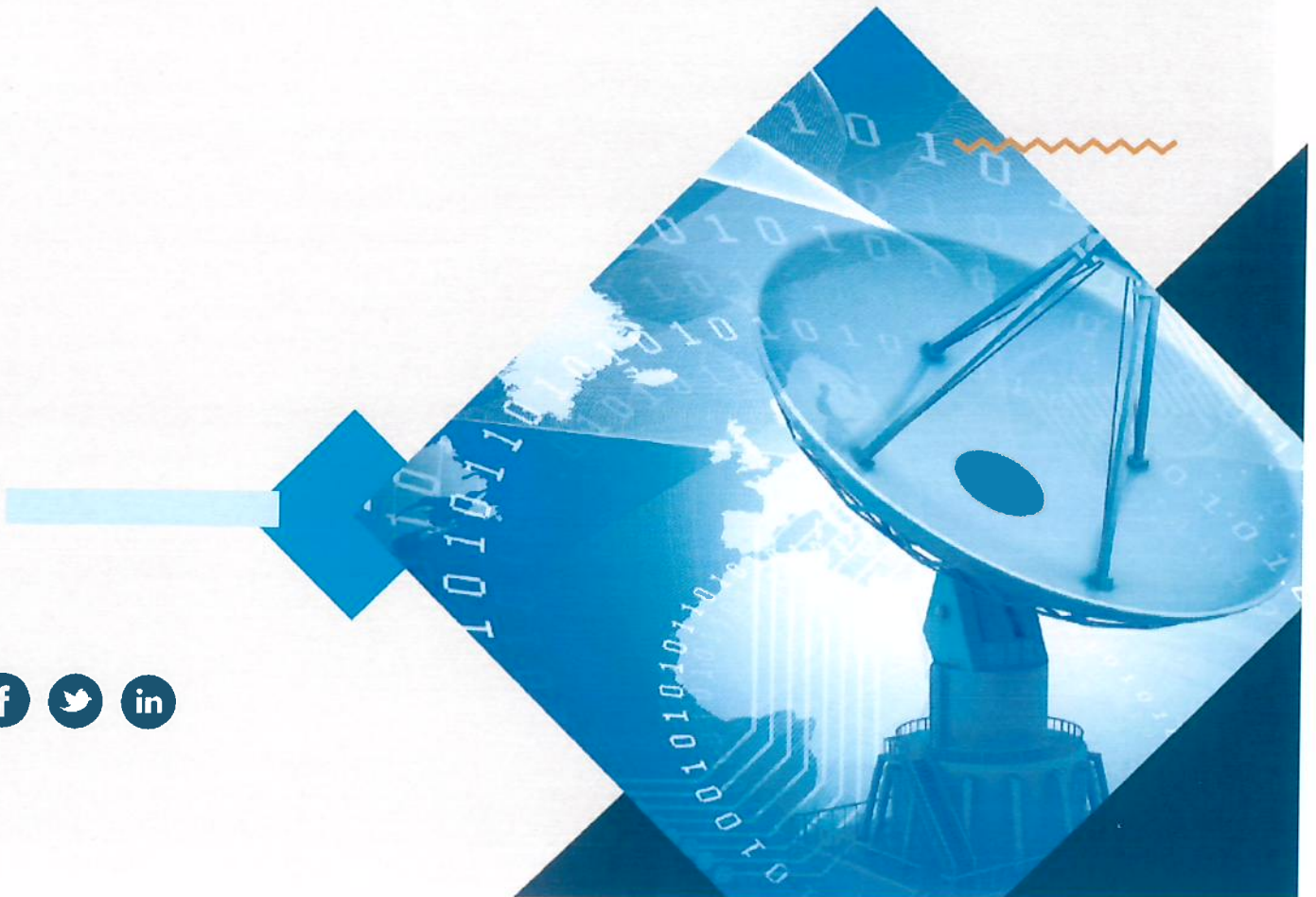




# Communication sur les progrès

Société APSIDE



## COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS SOCIÉTÉ APSIDE

### Déclaration de soutien continu par le Président Directeur Général (PDG)

Boulogne Billancourt, le 3 Décembre 2019

En signant le Pacte Mondial des Nations Unies en 2004, la société Apside s'est engagée à respecter les dix principes relatifs aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Ces principes sont pleinement ancrés dans la culture d'Apside qui, depuis sa création en 1976 agit selon des valeurs éthiques, de respect et de transparence envers ses propres collaborateurs mais aussi ses clients, et œuvre ainsi quotidiennement à exercer une activité pérenne.

En renouvelant son adhésion en 2019, Apside entend développer ses engagements et actions relativement aux principes du Pacte Mondial, afin d'assumer au mieux sa responsabilité sociétale et ce dans une optique de progrès et d'amélioration continue.

En tant que Président Directeur Général d'APSIDE, je confirme l'engagement du Groupe à soutenir et promouvoir les dix principes du Pacte Mondial et à s'inscrire dans une démarche de progrès en faveur des droits de l'homme et du travail, de respect de l'environnement et de lutte contre la corruption. Je fais confiance aux Apsidiens pour renforcer notre efficacité, notre intégrité écologique, l'équité sociale de nos activités, tout en respectant les droits et devoirs fondamentaux relatifs aux Hommes et à l'Environnement.

*Pierre Gauthier*  
*Président Directeur Général*



This is our Communication on Progress in implementing the principles of the United Nations Global Compact.

We welcome feedback on its contents.



## Principes relatifs aux droits de l'Homme

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme
2. Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme

La société Apside a toujours agi dans le plus grand respect des droits de l'Homme et adhère de façon naturelle aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948). Aucune violation à ces droits fondamentaux n'est tolérée.

Dans cette optique, Apside a formalisé ses engagements via une Charte Ethique, disponible sur l'intranet de la société et diffusée aux nouveaux salariés. Cette charte invite les Apsidiens à respecter des engagements concernant les droits de l'Homme et les normes de travail, mais aussi l'éthique dans les affaires, le respect de l'environnement et la citoyenneté :

- Engagements d'Apside et des Apsidiens en matière de respect des droits de l'Homme, des normes de travail de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) et des législations en vigueur
- Engagements éthiques d'Apside et des Apsidiens en interne relativement aux thématiques suivantes: le respect de l'autre, la diversité et l'égalité des chances, la santé et la sécurité, le droit à l'information, à l'expression et au recours, la confidentialité des données Apside et le conflit d'intérêt
- Engagements éthiques d'Apside et des Apsidiens envers les clients relativement aux thématiques suivantes : la loyauté dans les pratiques commerciales et le devoir de confidentialité
- Engagements éthiques d'Apside et des Apsidiens envers ses partenaires et ses concurrents relativement aux thématiques suivantes : le respect des principes de concurrence, la lutte contre la corruption, le partage de nos engagements éthiques avec nos fournisseurs et sous- traitants
- Engagements citoyens d'Apside et des Apsidiens relativement au respect de l'environnement et à des actions d'aides envers la société

Dans une démarche de suivi et de contrôle, un ensemble d'indicateurs relatifs aux thématiques des droits de l'Homme est désormais répertorié dans un tableau de bord spécifique, afin de nous assurer d'année en année du bon respect de ces principes.

Parmi eux, le nombre de plaintes de harcèlement au bureau, le nombre de plaintes relatives à des traitements inégaux pour cause de discrimination ou encore le nombre de plaintes de recours au travail des enfants, étant souligné que dans ses 43 ans d'existence, Apside n'a relevé aucune plainte ou remarque à ces titres.

En plus du droit d'accès permanent à la Direction Générale formalisé dans le livret d'accueil des collaborateurs, un membre de la Direction Générale du groupe est en charge de la RSE et à ce titre peut être saisi à tout moment tant par des collaborateurs que clients et tiers au groupe Apside sur des interrogations ou manquements éventuels.



## Principes relatifs aux Conditions du travail

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
4. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
5. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
6. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

1. Les ent  
relatif a
2. Les entr  
l'Homr

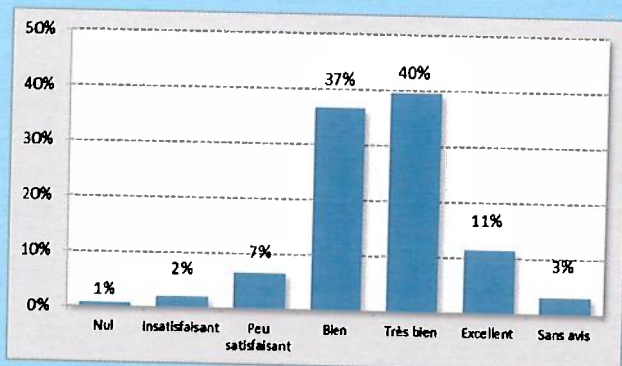
La politique sociale d'Apside s'appuie naturellement sur le respect des droits de l'Homme, des normes de travail de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) et des législations en vigueur.

Le respect, le développement, l'épanouissement et plus généralement la satisfaction du collaborateur sont des aspects auxquels Apside accorde une attention particulière.



Les élections des Instances Représentatives du Personnel ont lieu régulièrement dans les différents établissements du groupe Apside. Les négociations se déroulent au sein de ces établissements.

De manière pratique, le groupe Apside procède régulièrement à des améliorations des conditions de travail de ses collaborateurs. Ces améliorations sont le fruit à la fois des démarches informelles d'écoute, en particulier lors des suivis de mission trimestriels et entretiens annuels de ses collaborateurs, mais aussi des analyses des attentes du personnel exprimées lors des enquêtes de satisfaction des collaborateurs (annuelles et anonymes) en place depuis 2006 et qui voient une adhésion forte avec plus de 61% de taux de participation en 2019. A titre d'exemple, L'Academy by Apside a été créée afin de développer la formation, Apside souhaitant devenir une entreprise apprenante.



Indicateur « Climat social »

En outre, la diversité et l'égalité des chances et de traitement sont une solide réalité au sein d'Apside. Pour en matérialiser la réalité, nous n'avons constaté aucune remarque, observation que ce soit sur ces thèmes dans les quatorze dernières enquêtes de satisfaction annuelles qui sont un lieu d'expression privilégié par leur anonymat garanti. D'autres indicateurs tels que des données relatives à l'égalité homme/femme nous permettent et nous permettront de nous assurer qu'aucune forme de discrimination n'est pratiquée au sein d'Apside

Depuis 2015, pour compléter ce dispositif et la nomination d'un directeur RSE du groupe, des adresses mail de signalement de plaintes, constats de manquement ou suggestions ont été mises en place et portées à la connaissance des collaborateurs via le livret d'accueil.

En 2019, le groupe Apside a poursuivi sa politique de recrutement, intégrant plus de 900 ingénieurs et collaborateurs à fort potentiel. Véritable tremplin de carrière, le groupe Apside capte et intègre les jeunes diplômés et jeunes professionnels. Ces derniers accèdent aux plus grands projets technologiques dans l'aéronautique, l'aérospatiale, l'automobile, et le tertiaire. Ils s'ouvrent alors aux opportunités d'évolution dans leur secteur ou géographique, au sein du groupe, avec les programmes de mobilité interne. Apside développe en parallèle des relations partenariales suivies avec les écoles d'ingénieurs et de commerce.

Afin de valoriser les talents et de permettre à chacun de réaliser ses projets, Apside soutient les projets de solidarité portés par ses collaborateurs, dans les domaines humanitaire, social, et environnemental.

Enfin, soucieux de faire évoluer notre Responsabilité Sociétale et Environnementale en y inscrivant une dimension diversité, APSIDE a créé une filiale dédiée à l'accompagnement et l'insertion des personnes en situation de handicap : APSID'EA (Entreprise Adaptée).

La principale vocation de cette filiale est de pouvoir recruter des talents sur nos cœurs de métiers.

Ces nouveaux collaborateurs bénéficiaires d'une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) pourront compter sur l'équipe Santé au Travail d'APSID'EA afin de les accompagner dans leur insertion et leurs évolutions professionnelles.



## Principes relatifs à l'environnement

- |  |   |
|--|---|
| <p>7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement</p>                       | <p>1. Les entreprises relatives aux droits de l'Homme</p> |
| <p>8. Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement</p> | <p>2. Les entreprises relatives à l'Homme</p>             |
| <p>9. Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement</p>            |   |

La société Apside est engagée dans une politique environnementale afin d'identifier ses différents enjeux en la matière et de mettre en place des mesures adaptées pour optimiser et limiter ses impacts.



A ce titre, des dispositions sont en place depuis plusieurs années et généralisées comme :

- des locaux situés systématiquement à proximité de stations de métro ou de gares afin de limiter les transports ou de favoriser les transports en commun,
- l'utilisation de véhicules hybride afin de réduire les émissions de CO2,
- le recours aux audioconférences, mis en place dans toutes ses implantations,
- des dispositifs de visio-conférences au sein des différentes agences du groupe (Aix, Bordeaux, Lille, Nantes, Paris, Rennes, Toulouse) et la possibilité d'utiliser le dispositif à partir de tous les PC
- le guide environnemental qui vise à promouvoir l'adoption d'« eco-gestes » au quotidien et qui est à la disposition de tous les Apsidiens,
- dans le cadre du renouvellement du parc informatique, les ordinateurs sont donnés aux associations qui remettent en état au bénéfice des pays en voie de développement,
- l'impression des plaquettes de présentation sur papier « imprimvert », de plus réalisée par un atelier ESAT faisant travailler des personnels handicapés,
- la réduction progressive des impressions et envois papier (lettre mensuelle d'information interne électronique, etc ...)
- recyclage des déchets des bureaux via des sociétés spécialisées

De plus, Apside étend la chaîne de relation durable avec ses fournisseurs et partage avec eux ses engagements en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) par le biais de sa Charte RSE pour les fournisseurs.

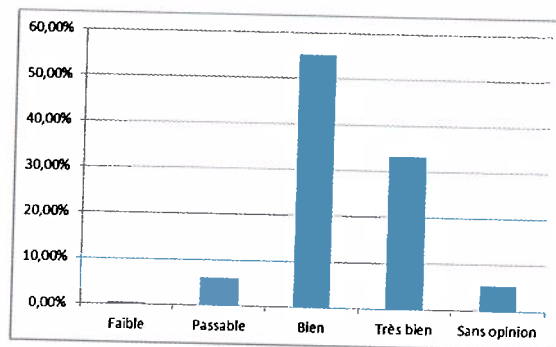
En 2019, notre groupe a déployé ses efforts en généralisant ses dispositifs de mesure d'empreinte environnementale, en étendant des bonnes pratiques déjà en place dans certaines de ses unités et en analysant l'opportunité de nouvelles mesures.

## Principes relatifs à la lutte contre la corruption

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin
1. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Les relations commerciales exercées par les Apsidiens sont basées sur des valeurs d'éthique et de transparence et toute forme de corruption est formellement interdite. A ce titre, un paragraphe lié à la corruption est inséré dans la Charte Ethique précédemment évoquée. De plus les équipes commerciales sont sensibilisées afin de réagir de manière appropriée.

Les résultats de l'enquête de satisfaction des clients du Groupe, enquête annuel, démontrent une appréciation très positive concernant ces différents points.



Ethique, respect humain et des règles concurrentielles

Tous les ans, nous réalisons une enquête de satisfaction client. Une partie de l'enquête est consacrée aux questions relatives à l'appréciation d'Apside en tant que fournisseur, en matière d'éthique, de respect humain et de règles concurrentielle. Les résultats de l'enquête de satisfaction des clients du Groupe Apside démontrent une appréciation très positive concernant ces différents points.

De plus, le groupe Apside s'engage à éviter les situations pouvant donner lieu à un conflit d'intérêt de la part de ses collaborateurs, c'est-à-dire toute situation au cours de laquelle les intérêts personnels du collaborateur rentreraient en conflits avec les intérêts du Groupe et de l'ensemble de ses clients.

En termes de loyauté des pratiques commerciales, le Groupe Apside et ses collaborateurs s'engagent à fournir des informations exactes lors de la communication des prestations auprès du client.

P. GAUTHIER